District scolaire francophone Sud
Apprendre. Grandir. Devenir.

Demande de transfert interdistricts

PROTÉGÉE UNE FOIS REMPLIE
(Remplir une demande par élève)

INFORMATIONS IMPORTANTES

- *Les demandes de transfert doivent d'abord être soumises à la **direction d'école** pour traitement. La direction d'école peut choisir de conduire une entrevue de sortie avec l'élève ou son parent/tuteur légal avant d'autoriser une demande de transfert.*
- *Une copie est conservée au dossier de l'élève et une autre est retournée au demandeur à la fin du processus.*
- *Il est entendu qu'en vertu de la Politique 321 (article 6.1.2), l'élève qui quitte l'école francophone devra être inscrit au programme régulier **et non au programme d'immersion** d'une école anglophone. Le programme d'immersion est réservé aux élèves anglophones qui désirent apprendre le français. Les élèves francophones doivent fréquenter l'école francophone s'ils souhaitent recevoir de l'éducation en français.*

À l'usage de l'école et du DSF-S seulement

Matricule de l'élève :

◯ Parti le :

◯ Annulé le :

Je souhaite demander un transfert de mon enfant vers le district anglophone en autant que ce district accepte la demande de transfert.

Nom de l'élève : _____ Niveau scolaire actuel : _____

Date de naissance (J/M/A) : _____ Date prévue du transfert : _____

Parent(s) / tuteur(s) : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

École fréquentée actuellement (DSFS) : _____

École où vous demandez un transfert (District anglophone) : _____

Raison principale de la demande de transfert (compléter aussi **l'Annexe A** en cliquant sur le lien suivant **: LIEN ou en utilisant le code QR**) : _____

Discussion de la raison du transfert avec la direction de l'école: ☐ Oui

_____ _____
Signature du parent ou tuteur légal Date

_____ _____
Signature de la direction de l'école Date

Annexe A

À être complété par le district scolaire qui reçoit l'élève : En signant ce formulaire, vous acceptez l'inscription de l'élève dans votre district scolaire. Après la signature de la direction d'école, veuillez faire parvenir ce formulaire au bureau de l'adjointe du directeur général du district anglophone qui s'occupera de faire le suivi avec le district francophone.

Transfert accepté : ☐ OUI ☐ NON

_____ _____
Signature de la direction de l'école qui reçoit l'élève Date

_____ _____
Signature de la direction générale du district anglophone Date

À être complété par le District scolaire francophone Sud : En signant ce formulaire, la direction générale relâche l'élève du DSFS.

_____ _____
Signature de la direction générale Date

Processus de demande interdistrict

(Élève du DSFS qui veut transférer au district anglophone)

Étape 1 : Le parent/tuteur complète le formulaire de demande ainsi que l'Annexe A (formulaire en ligne Forms), rencontre la direction d'école du DSFS pour discuter des raisons de la demande de transfert et les deux signent le formulaire de demande;

Étape 2 :

Demandes pour les écoles à l'intérieur du Anglophone East School District (ASD-E)

- Le parent/tuteur doit envoyer le formulaire signé (page 1 seulement) au Student Welcome Centre **swcmoncton@nbed.nb.ca**;
- La direction d'école doit envoyer l'Annexe A (Forms) au bureau de l'adjointe de la direction générale du DSFS **josee.eagle@nbed.nb.ca**.

Demandes pour n'importe quelle autre école anglophone

- La direction d'école doit envoyer le formulaire signé incluant l'Annexe A (Forms) au bureau de l'adjointe de la direction générale du DSFS; **josee.eagle@nbed.nb.ca**
- L'adjointe de la direction générale du DSFS envoie le formulaire (page 1 seulement) à la direction générale du district anglophone.

Étape 3 : L'adjointe de la direction générale du district anglophone s'occupe des signatures du formulaire si le transfert est accepté;

Étape 4 : Le formulaire est ensuite envoyé au bureau de la direction générale du district francophone et celle-ci signe à la dernière étape pour indiquer qu'on relâche l'élève;

Étape 5 : Ce formulaire signé par toutes les parties est envoyé à l'école du DSFS et au district anglophone.

Note : l'enfant doit continuer à fréquenter l'école du DSFS jusqu'à la fin du processus.

Dans le cas où l'école, ou encore la direction générale du district anglophone refuse le transfert, le formulaire ou un courriel sera envoyé à l'école du DSFS indiquant le refus de la demande pour placer au dossier de l'élève et la direction pourra en informer les parents.

Avant de faire une demande de transfert interdistrict, il est important de bien considérer les implications et l'impact de ce changement sur les apprentissages et la vie scolaire de l'enfant. En cas de doute, prière d'en discuter avec la direction de l'école de votre enfant.